



Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Politique :	Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion
Date d'entrée en vigueur :	Mars 2021
Dernière révision :	
Prochaine révision :	3 ans suivant la dernière révision
Remplace :	Toute politique ou règlement antérieur
Revue par :	<u>Adopté au conseil d'administration</u>

Le Théâtre Cercle Molière s'est doté d'une politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion afin que tous et toutes puissent jouir d'un même accès et puissent en tirer les mêmes avantages des services et des programmes offerts par le *Théâtre Cercle Molière*.

Définitions :

L'équité se définit comme l'élimination des préjugés et des obstacles systémiques, de manière à favoriser l'inclusion.

La diversité se définit comme les différences fondées notamment sur la race, le lieu d'origine, la religion, le statut d'immigrant ou de nouvel arrivant, l'origine ethnique, l'accent, les habiletés, le corps, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et l'âge.

L'inclusion est le contraire de l'exclusion et elle comprend une volonté explicite d'accueillir et d'accommoder des gens sans égard à la race, le lieu d'origine, le statut d'immigrant ou de nouvel arrivant, l'origine ethnique, l'accent, les habiletés, le corps, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et l'âge.

Politique :

La reconnaissance et la valorisation de la diversité et de l'équité doivent être accompagnées d'efforts concertés et continus visant l'inclusion de populations sous-représentées ou défavorisées. Toute personne doit être et se sentir valorisée, respectée et soutenue de manière équitable.

1. À ce titre, le Théâtre Cercle Molière s'engage à faire valoir dans tous ses processus et auprès de tous ses partenaires sa politique et ses procédures sur



TCM POLITIQUES ET PROCÉDURES

l'équité, la diversité et l'inclusion. Cette responsabilité incombe à tous au sein du *Théâtre Cercle Molière* (ses employés, ses publics, ses contractuels, ses bénévoles (y compris les membres du conseil d'administration), ses partenaires ou toute autre personne associée aux activités du *Théâtre Cercle Molière*), qui se doivent d'accueillir favorablement les personnes :

- Des minorités visibles ou culturelles ;
- Des Premières Nations ;
- Ayant divers besoins en matière d'accessibilité ;
- De quelconque orientation sexuelle, identité sexuelle, identité de genre ou expression de genre ;
- De tous les âges.

Le Théâtre Cercle Molière accueillera favorablement les personnes qui possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler efficacement en collaboration avec des communautés diversifiées.

2. Le Théâtre Cercle Molière cherche à développer, à maintenir et à renouveler son engagement à l'égard de l'épanouissement et du soutien des artistes et des entreprises membres et reconnaît que le fait d'accroître l'équité, la diversité et l'inclusion chez ses membres, contractuels, employés, partenaires et bénévoles va dans le sens de cet objectif.
3. Le Théâtre Cercle Molière ne tolérera aucune discrimination de la part de ses membres, publics, employés, contractuels, bénévoles (y compris les membres du conseil d'administration) et partenaires, ni envers ceux-ci, et s'engage à entreprendre des démarches pour contrer la discrimination si elle a lieu.